

Inspiré de la stratégie mondiale de l'OMS pour la santé génésique adoptée par la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2004, le programme régional de santé et de recherche génésiques vise à accélérer les progrès en vue de garantir l'accès universel à la santé sexuelle et génésique.

Le programme se compose de cinq éléments fondamentaux :

améliorer la prestation de soins pendant la période prénatale, durant l'accouchement, post-partum et des soins au nouveau-né

assurer des services de planification familiale de qualité, notamment contre la stérilité

éliminer l'avortement non médicalisé

combattre les infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH, les infections de l'appareil reproducteur, le cancer du col de l'utérus et autres affections gynécologiques

promouvoir la santé sexuelle

Afin d'atteindre les objectifs fixés, le programme définit les principales mesures suivantes :

renforcer les capacités des systèmes de santé

améliorer l'information pour définir des priorités

mobiliser la volonté politique

créer des cadres législatifs et réglementaires favorables

développer la surveillance, l'évaluation et la responsabilité

[Stratégie mondiale de l'OMS pour la santé génésique](#)

Thursday 25th of April 2024 10:48:11 PM